Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

LES CEREMONIES DE LA CONFIRMATION. — Mgr Monnier, évêque de Lydda, qui est arrivé, mardi soir, à Roubaix, a commencé, mercredi, à administrer le sacrement de confirmation.

A la Ste-Union. — Sa Grandeur s'est rendue d'abord au pensionnat de la Sainte-Union, rue du Vieil-Abreuvoir, où elle a célébré la messe à 6 heures 1/2. M. le vicaire général Carlier a interrogé celles des élèves qui devaient être confirmées. A l'issue de la messe, Mgr de Lydda a reçu, dans la salle des fêtes, les compliments des élèves, à qui il a donné les meilleurs conseils.

A St-Joseph. — De la Sainte-Union ,le vénérable prélat s'est rendu à l'église Saint-Joseph, où il a administré le sacrement de confirmation à 271 enfants, 145 garçons et 126 filles.

La cérémonie commencée à 8 heures et demie a pris fin vers dix heures.

A Notre-Dame, la cérémonie de la confirmation a eu lieu à 11 heures. 152 garçons et 174 filles ont reçu le sacrement des mains de Mgr de Lydda. Sa grandeur a adressé aux confirmands une paternelle allocution dans laquelle il les a engagés à fréquenter les patronages.

LES ABONNEMENTS SCOLAIRES SUR LES TRAMWAYS. — Il y a quelques jours, la compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing faisait afficher dans le kiosque de la Grande Plac ede Roubaix, un avis pour prévenir le public d'une modification dans le régime de circulation des cartes d'abonnements scolaires.

On nous apprend que la Compagnie autorise la libre circulation sans restriction telle qu'elle est prévue par son cahier de charges et qu'elle a été pratiquée la première année de la période actuelle. Il n'est donc plus question de l'interdiction de circulation, les dimanches, jours fériés et jeudis. Les abonnés porteurs de la carte d'abonnement scolaire pourront circuler gratuitement ces jours-là comme les autres jours.

UNE CHUTE, RUE DU TILLEUL. — Un garçon de 12 ans, Eugène Morel, qui habite rue du Tilleul, impasse Duguesclin, 22, s'amusait avec ses petits camarades, non loin de chez lui, dans la soirée de mardi. Au cours de ses ébats il tomba de façon si malheureuse qu'il eut le bras droit fracturé et se fit une plaie contuse au cuir chevelu.

M. le docteur Dubar, appelé à lui donner des soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. L'état du jeune blessé n'est pas autrement grave.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.— Une bâcleuse de l'établissement de MM. Ternynck frères, fabricants, a eu le médius de la main droite écrasé entre le chariot et le bâti de son métier. M. le docteur Picquet, qui a examiné la blessée, Laure Dumalin, âgée de 16 ans, demeurant rue de la Vigne, lui a ordonné six jours de repos.

— Un dégraisseur de la teinturerie-apprêt de MM. Lecomte et Dépréz, a eu le bout du médius de la main droite écrasé en graissant sa machine. Le blessé, Léonard Vandenbusche, âgé de 34 ans, demeurant rue Philibert Delorme, a été l'objet des soins de M. le docteur Butruille, qui lui a ordonné trois semaines de repos.

— Dans l'atelier de M. César Duyck, fondeur, un mouleur a été brûlé à l'épaule et au poignet droits par de la fonte en fusion. M. le docteur Lepers, qui a examiné l'ouvrier, Vital Vervaecke, âgé de 32 ans, demeurant rue de l'Union, 7, luia prescrit quinze jours de repos.

— Victor Joncker, manœuvre, âgé de 26 ans, demeurant rue d'Alger, cour du même nom, travaillant pour le compte de M. Arthur Duthilleul, fondeur, a été blessé au pied droit par la chûte d'une pièce de fonte. Un repos de dix jours lui a été prescrit par M. le docteur Picquet.

— Une rattacheuse, Clara Vercouter, âgée de 19 ans, demeurant rue du Bas-Chemin, à Wattrelos, travaillant pour le compte de M. Augustin Valentin, lateur, s'est blessée à l'index de la main gauche. Huit jours de repos lui ont été ordonnés par M. le docteur Druesne.

— Un aide chaudronnier, Désiré Waetjens, âgé de 17 ans, demeurant rue Claude-Bernard, s'est blessé à la main droite pendant son travail. L'ouvrier qui est occupé dans l'atelier de construction de M. Crépelle-Fontaine, a été l'objet des soins de M. le docteur Ballenghien, qui lui a prescrit un repos de dix jours.

— A la société Electrique du Nord, l'un des ouvriers ,Oscar Bainoir, âgé de 24 ans, demeurant rue de Blanchemaille, a eu le médius de la main gauche écrasé par un engrenage de son tour. M. le docteur Ballenghien, qui a examiné le blessé, lui a ordonné un mois de repos.

— Un manœuvre de maçon, Georges Bruart, âgé de 16 ans, demeurant rue de Magenta, travaillant pour le compte de M. E. Picavet, entrepreneur, s'est fait une entorse au poignet droit, en tombant sur sa brouette. M. le docteur Lepers lui a prescrit vingt jours de repos.

— Théophile Gysemberghe, contre-maître, âgé de 26 ans, demeurant rue de l'Alma, a eu la main fortement comprimé par les engrenages d'une fouleuse. L'employé qui est occupé dans l'établissement de M. Richardson, manufacturier, devra subir deux mois environ de repos, d'après M. le docteur Godefroy.

— Un bâcleur, J.-B. Vens, âgé de 15 ans, demeurant rue Stéphenson, s'est fait une entorse au pied gauche, en heurtant contre une barre de fer de son métier. L'ouvrier qui travaille pour le compte de M. Auguste Lepoutre, devra subir huit jours de repos, ordonnés par M. le docteur Druesne.

— Un domestique de la société « l'Alimentation Chevaline », s'est fait une entorse au pied droit, en manipulant un sac d'orge. M. le docteur Delattre qui a examiné les blessé, Auguste Lefebvre, âgé de 27 ans, demeurant à Mouvaux, lui a ordonné dix jours de repos.

UNE SAISIE AU MINCK. — 150 kilos de poisson impropre à la consommation ont été saisis, samedi matin, au minck, par le service des deurées alimentaires.

UN ACTE DE PROBITE — Deux jeunes garçons, Jean Braie, demeurant rue du Bois, et Lucien Bafat, demeurant rue Jeanne d'Arc, à Croix, ont trouvé à l'angle des rues de la Limite et Cugnot un porte-monnaie contenant une certaine somme, qu'ils se sont empressés de déposer au commissariat de police du 2e arrondissement.

DES CE MOMENT, de nombreux soldes sont à faire à la liquidation des magasins de porcelaines, 11, rue Saint-Georges.

OU ALLER ??? — Voir l'Exposition de M. Watteau, tapissier, 11, rue du Pays, où l'on admire parmi un étalage d'ameublement général, un mobilier bambou de la fabrication **E. ROBACHE, 12, rue de Mouvaux.**

On s'extasie littéralement devant un meuble-fantaisie, très riche et d'un cachet particulier, ainsi que devant une chaise bambou, cannée rotin de luxe dont le choix des nuances est des plus heureux ; à remarquer aussi une chaise rotin du plus bel effet. Nous ne saurions trop attirer l'attention sur l'article rotin, très en vogue en ce moment et qui, soigneusement travaillé, constitue le meuble le plus solide et le plus confortable que l'on puisse désirer : on en trouve toujours un choix très considérable, 12, rue de Mouvaux, ainsi qu'articles bambou, brise-bise, porte-chapeaux parapluies, jardinières etc., etc. La maison entreprend les décorations et ameublements de vérandahs, fumoirs, boudoirs, campagnes, villas etc.

IL EST TEMPS ! PLUS QUE TEMPS de penser au beurre de provision Les ménagères feront bien de se hâter. C'est une économie réelle que le beurre de conserve, qui se paie, en ce moment, 1 franc de moins au kilog que le beurre d'hiver. La laiterie d'Oostcamp garantit ses beurres de bonne conservation — et les livre dans les meilleures conditions — pour les prix, s'adresser rue du bois, 13. Beurre salé en détail, délicieux, 2 fr. 90 beurre frais, 3 fr. 30.

Fromage blanc délicieux : le kil., 0 fr. 40 ; la livre, 0 fr. 20 ; la demi-livre, 0 fr. 10.

Si vous souffrez de l'estomac, si rien ne vous soulage, prenez des *Pilules du Dr Somer* et vous guérirez.Toutes pharmacies, 2 fr. leflacon. 40632

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, Roubaix. 6715

ENTERREMENTS DU 7 JUIN. — M. Antoine Knapheyde, 10 heures, église St-Sépulcre. — M. Alexandre Roussel, 9 heures, église Saint-Eloi (Blanc-Seau).

CROIX

BRUIT DE GREVE AUX ACIERIES. — Un incident qui n'aura pas les suites prévues par la rumeur publique, s'est produit mercredi matin aux ateliers des Aciéries du Nord rue du Creusot, à Croix. Un ancien ouvrier ayant été admis dans l'usine en l'absence du directeur, voulut reprendre près des mécaniciens,l'autorité qu'il avait avant son départ. Ceux-ci se rebiffèrent et bien que l'ouvrier en question ait été congédié séance tenante par le directeur dès son retour, ils quittèrent l'usine pour continuer, disaient-ils, la ducasse, mais promettant de reprendre le travail dès jeudi matin. Voilà en quelques mots, l'incident qui a donné bruit à une grève. Les Aciéries du Nord occupent une cinquantaine d'ouvriers.

DON AUX PAUVRES. — Une somme de 20 francs a été déposée au Secrétariat de la Mairie par un anonyme, pour être versée dans la caisse des pauvres.

CONCERT PUBLIC. — C'est ce soir jeudi qu'a lieu sur la Grand'Place, le concert public dont nous avons donné le programme.

WASQUEHAL

UNE CABARETIERE MALMENEE. — La gendarmeria de Roubaix a ouvert une enquête sur une scène de cabaret qui s'est produite mardi soir près de la raffinerie de pétrole, à Wasquehal. Un domestique de cette usine, se trouvant en état d'ivresse, est entré dans le cabaret situé près du pont du chemin de fer et a insulté et frappé la cabaretière et sa fille. L'auteur de cette lâche agression est recherché.

LANNOY

LES OBSEQUES DE M. JULES DELEPORTE. — Mercredi à neuf heures et demie, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Deleporte, employé de la maison Parent et Desurmont, membre de la commission civile de la musique municipale, secrétaire de la société des arbalétriers St-Georges, membre de l'Association amicale des anciens élèves, et président de l'Orphéon de cette association. Une nombreuse affluence assistait à ces obsèques. Dans le cortège, se trouvaient la société des arbalétriers, la commission administrative de l'Association des anciens élèves, l'Orphéon de cette association, avec drapeau, la musique municipale et le clergé.

Le deuil était conduit par MM. Louis Deleporte, frère du défunt, Alfred Thieffry et Dubois ses beaux-frères. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Fontaine, directeur d'école à Lannoy, Désiré Lepers, membre de l'Association, Louis Meurisse, membre de la fanfare municipale, Louis Bonnier, arbalétrier, Simon Meurisse et Jean Verriest, employés de la maison Parent et Desurmont.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Oscar Bétremieux, maire de Lannoy, Alfred Joly, adjoint, plusieurs conseillers municipaux, la commission de la fanfare municipale, MM. Dessaint, juge de paix, Duchêne, son greffier, Hespel, huissier, Herbaux, greffier de Mairie,Réant, brigadier de gendarmerie, Decourcelle, agent de police, Marc, receveur des contributions directes, Laquement, directeur d'école à Roubaix, etc., etc.

Après la messe, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Lannoy. Sur la tombe, deux discours ont été prononcés. M. Simon Meurisse, au nom du personnel de la maison Parent et Desurmont, a retracé les qualités d'esprit et de cœur du défunt. M. Fontaine, instituteur, a adressé un dernier adieu à M. Jules Deleporte et rappelé les services qu'il a rendus à l'Association.

LES EPAVES. — Un bijou en or a été trouvé sur la voie publique, par Mlle Bétremieux-Pajot, qui l'a déposé entre les mains de l'agent de police Decourcelle.

LYS

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — MM. Beuscart et Fauvarque, ont été désignés comme délégués du Conseil municipal pour remplir les fonctions de membres de la commission du Bureau de bienfaisance.

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira, aujourd'hui jeudi, pour la session budgétaire. La séance aura lieu à six heures du soir.

FLERS

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Flers se réunira dimanche prochain, 10 juin, à 9 heures du matin. Ordre du jour : Budgets primitifs et additionnels. Compte administratif du Maire. Nomination des commissions. Délégués du Bureau de bienfaisance. Assistance médicale gratuite.

HEM

LA DUCASSE. — Pendant la journée de mercredi, les forains ont commencé à dresser leurs baraques sur la place communale en vue de la ducasse qui commencera dimanche prochain. Contrairement aux usages établis dans la commune depuis près de cinquante ans, il n'y aura pas cette année de carrousel.

BAISIEUX

LA FRAUDE. — Mercredi matin, vers dix heures et demie, le brigadier des douanes Alfred Lava et le préposé Chrysostome Legay, de service à la plaine Desbonnets, aperçurent venant par le sentier de la Cave, une femme qui portait deux paquets. A la vue des douaniers, elle en jeta un dans un fossé. Les douaniers l'arrêtèrent. Elle déclara se nommer Julie Renaud, veuve Pire, âgée de 41 ans, ménagère, demeurant à Baisieux. Elle portait du jambon, du pain, du maïs, du riz et du coton, de provenance étrangère et représentant une valeur de six francs.

Communications

AU CERCLE DRAMATIQUE DE ROUBAIX. — La commission administrative de cette société, informe ses sociétaires ainsi que les personnes qui désireraient en faire partie, que les réunions suspendues jusqu'à ce jour, par suite de circonstances imprévues, reprendront leur cours à partir de cette semaine. La première aura lieu vendredi prochain, à 8 heures un quart du soir, au nouveau local, café des Artistes, 25, rue Richard-Lenoir. La commission compte sur la présence de tous les sociétaires anciens et nouveaux, l'ordre du jour étant très chargé. La distribution définitive des rôles aura lieu également à cette réunion ; tout membre absent sera rayé de la distribution. Une sortie en omnibus, avec orchestre, est organisée pour le 14 juillet prochain; l'endroit sera indiqué ultérieurement.

Photographie Shettle, 4, boulev. de Paris, Roubaix; 38, rue Motte, à Tourcoing. — Portraits de 1re communion, 12 fr. la douzaine. 67379

LE ROI DES CAFÉS, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 57651

WATTRELOS

UN VOL DE NUIT. — Des malfaiteurs restés inconnus, se sont introduits durant la nuit, chez M. Achille Dubus, tisserand, et y ont enlevé tous les effets, chaussures, lingerie, etc.

M. Dubus, qui est un peu sourd, n'a rien entendu. C'est à son réveil qu'il a constaté la razzia opérée dans sa maison. On soupçonne des fraudeurs du Ballon, où les effets d'habillement sont cependant si bon marché...

LES CONTRAVENTIONS DU JOUR. — Le service de la police a dressé plusieurs contraventions : Au Touquet, rue de l'Ecole, deux femmes se crépaient le chignon; le garde Bauduin les sépara au moyen d'un simple procès-verbal ; au Petit-Tournai, un cabaretier mélomane laissait jouer de l'accordéon dans son cabaret, quand l'apparition du képi du garde Lepoutre arrêta les torrents d'harmonie et paralysa les jambes des danseurs au milieu de la valse des roses ; rue Carnot, un habitant a oublié, après avoir déménagé, de balayer son trottoir encombré de paille, d'où contravention.

Et à ce sujet on nous prie de rappeler que le balayage est obligatoire ; il nous revient que la police se montrera sévère sur ce point, parce qu'il y a depuis quelque temps, trop de négligence de la part des habitants, dans certains quartiers. Un petit coup de balai tous les matins vaut mieux qu'un procès.

MAISON DU TAPIS

6, Grande Place, 2 et 4, Rue de la Gare

TOUTES INSTALLATIONS

Salons 5 pièces, depuis 185 francs

65435

TOURCOING

Les annonces pour le Journal de Roubaix *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale; à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.*

L'AFFAIRE DE MŒURS DE L'HOSPICE GENERAL DE TOURCOING. — Nous avons déjà parlé de cette grave affaire où se trouve impliqué un domestique de l'Hospice général de Tourcoing, un nommé Auguste Packeu, âgé de 52 ans, qui y remplissait l'office d'infirmier. Mercredi après-midi, M. le juge d'instruction Brosson a terminé l'enquête sur cette histoire en procédant à l'interrogatoire de l'inculpé, en présence de Me Drillon, avocat.

Packeu est accusé par un grand nombre d'enfants de l'Hospice général de s'être livré sur eux à des actes obscènes ; les faits se seraient passés tantôt dans la cour, tantôt dans les dortoirs, tantôt à l'infirmerie. Plus de 20 enfants ont déposé, qui tous ont été très affirmatifs ; quant à Packeu, il nie énergiquement et se prétend victime d'une machination ourdie contre lui. Il n'a jamais encouru de condamnation et était à l'hospice depuis près de 15 ans.

La plupart des actes reprochés à Packeu remontent à 1897 et 1898 ; un seul enfant se plaint d'avoir été sa victime dans ces derniers temps. Ajoutons que, vraisemblablement, pour certains faits, Packeu sera renvoyé devant la cour d'assises, certains enfants victimes de ses violences étant âgés de moins de 13 ans. Pour les faits commis sur des jeunes gens plus âgés, ce sera le tribunal correctionnel qui en connaîtra, comme outrages publics à la pudeur ; on ne pourra tarder à être fixé sur la décision du magistrat instructeur ; l'enquête peut être considérée comme terminée.

UNE SINGULIERE VISITE. — Mercredi après-midi, la rue des Ursulines a été mise en émoi vers cinq heures par les exploits d'un taureau. Un troupeau allant sans doute à l'abattoir, passait dans cette rue, lorsqu'un taureau se détachant du groupe, entra chez M. Leclercq négociant. On juge de l'émoi des habitants en apercevant l'étrange visiteur qui leur arrivait d'aussi étrange façon. On eut beaucoup de peine à expulser l'animal et sa brusque sortie provoqua une grande frayeur parmi les curieux assemblés devant la maison. Heureusement il ne se produisit aucun accident.

Il convient de faire remarquer que ce taureau semble s'être ainsi échappé pour se soustraire aux mauvais traitements que lui faisaient subir ses conducteurs. La pauvre bête était couverte de blessures et de sang. Ses conducteurs se montraient d'une brutalité qui fut réprouvée par tous les témoins.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler de ces faits regrettables et révoltants. Il y a pourtant une loi protectrice des animaux !

ARRESTATION D'UN ESCROC. — Mercredi matin un homme se disant envoyé par M. Loridan, marchand de charbon au Brun-Pain, se présentait chez M. Rousseau, boulanger rue des Ursulines et commandait un gâteau, disant qu'il viendrait le chercher à deux heures de l'après-midi. Cette commande faite, il demanda six petits gâteaux que M. Rousseau lui donna sans défiance.

L'inconnu parti, le boulanger conçut des doutes sur la véracité des dires de son client et envoya un employé chez M. Loridan. Celui-ci déclara n'avoir envoyé personne pour faire une commande de ce genre.

Il n'y avait plus de doute, l'inconnu était un escroc. M. Rousseau alla prévenir M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement, qui envoya des agents et lorsque le prétendu envoyé de M. Loridan se présenta, il fut arrêté.

Conduit devant M. Proix, il fut interrogé et déclara se nommer François Desrumaux, âgé de 21 ans. Il a été écroué au dépôt en attendant son transfert à Lille.

BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE. — La bibliothèque catholique, qui autrefois se trouvait au cercle Saint-Joseph, rue de Tournai, vient d'être transférée à la maison des œuvres rue des Ursulines. Elle sera ouverte dimanche prochain 10 juin, de onze heures à midi et les dimanches suivants.

ARRESTATION POUR FRAUDE PAR LA GENDARMERIE. Mercredi matin ,des gendarmes passant rue du Chevalier Bayart, ont arrêté un homme de peine, Georges Delavalle, âgé de 18 ans, demeurant rue Colbert. Ce jeune homme était porteur de 12.000 allumettes de provenance étrangère.

Delavalle a été écroué à la gendarmerie. Il sera conduit à Lille aujourd'hui, jeudi.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. A. et P. Pollet, un chimiste, M. Joseph Fournier, âgé de 34 ans, demeurant boulevard Gambetta, 93, à Roubaix, a fait une chute et s'est luxé le coude. M. le docteur Lecherf lui a prescrit une repos de vingt jours.

— Un tourneur, Alphonse Jouenne, âgé de 34 ans, demeurant rue de Rocroy à Roubaix, travaillant chez MM. Mathon et Dubrulle, a eu l'index droit pris dans une machine en travaillant au « crochet ». M. le docteur Picquet a constaté la fracture d'une phalange et déclaré que le blessé subirait une incapacité de travail de quarante jours.

— Un teinturier de la maison Liénart-Walnier, Emile Decocq, âgé de 30 ans, demeurant à Reckem, a eu le pouce gauche pris entre deux chariots. Un repo. de dix jours lui a été prescrit par M. le docteur Bourgois.

Première communion. — Grand choix de livres, chapelets, médailles, images, cadeaux, maroquinerie, à l'*Imprimerie du Broutteux*, 39, rue St-Jacques, Tourcoing. 65236

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 8 Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

MARCQ-EN-BARŒUL

REUNION DE COMMISSION. — La commission des finances s'est réunie, mercredi après-midi, sous la présidence de M. Debuchy, maire. Elle a élaboré le budget communal qui sera présenté à la prochaine séance du Conseil municipal.

TAMPONNE PAR LE TRAMWAY A VAPEUR. — Mercredi soir, vers cinq heures, un jeune employé de M. Dubrulle, conducteur de viandes, était occupé à remettre les traits d'un cheval, rue Nationale, près de la gare de la Madeleine ; il ne prit pas garde au tramway à vapeur que le mécanicien annonçait en cornant à plusieurs reprises et fut atteint par le côté de la machine ; par bonheur, le mécanicien put arrêter de suite et le jeune homme en fut quitte avec une légère blessure au pied.

UN CONDUCTEUR DU TRAMWAY A VAPEUR BLESSE. — Mercredi après-midi, vers deux heures et demie, un accident, qui aurait pu entraîner de graves conséquences, s'est produit au dépôt ; un conducteur du tramway M. J.-B. Pouillé, accrochait la douille de la locomotive quand, par suite d'une fausse manœvre, la machine recula ; M. Pouillé eut le pied pris par le chasse-pierre de la locomotive.

Il n'en résulta, heureusement, qu'une contusion violente du pied.

M. Pouillé a été reconduit aussitôt à son domicile, rue du Risban.

RONCQ

LA POLICE DES CABARETS. — Le tenancier d'une buvette de la rue de Lille, M. P. R..., dont l'établissement était encore ouvert à une heure, dans la nuit de mardi à mercredi, s'est vu dresser contravention pour infraction aux règlements de police se rapportant aux cabarets et autres lieux publics.

UN MARCHAND FORAIN QUI SE FRACTURE UNE JAMBE. — Mardi soir, vers onze heures et demie, un marchand forain, M. Casimir Denys, est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé la jambe gauche. Après avoir reçu les soins de M. les docteur Galissot, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Tourcoing.

HALLUIN

LA DUCASSE. — C'est dimanche prochain qu'a lieu, à Halluin, la première ducasse ; déjà, les établissements forains ont fait leur apparition et ont envahi une grande partie de la place Verte.

Cette fête promet d'être brillante, pourvu, toutefois, que le beau temps veuille la favoriser.

UN DOUANIER VICTIME DE SON DEVOUEMENT. — Mercredi matin, vers midi, M. Verkinder, fabricant de papiers peints, au Gravier de Bousbecque, avait arrêté son attelage à proximité de l'usine Gratry, quand, soudain, le cheval effrayé, par le son d'un sifflet d'usine, prit peur et s'enfuit à une allure très vive dans la direction de la ville.

Il avait ainsi parcouru près de cinq cents mètres, lorsqu'un douanier de service au Gravier, voyant arriver l'attelage, se précipita à la tête de l'animal. Le préposé, M. Baelde, avait mal pris son élan sans doute, car il ne put saisir la bride et fut projeté violemment sur le sol ; une des roues de la voiture lui érafla la tête et déchira en partie l'oreille gauche. Conduit au poste de la rue de Lille, il reçut les soins de M. le docteur Pierchon.

Quant au cheval, il fut maîtrisé quelque vingt mètres plus loin par un autre préposé.

Communications

LA COMMISSION des « Crick-Sicks » se réunira, jeudi soir, à six heures et demie, au café Duflot, près de la Gare, pour recevoir les gymnastes. Elle prie les membres de la société, qui seraient disponibles, de bien vouloir se présenter en tenue de ville, chapeau montant et portant leur insigne.

Première Communion. Demandez le Catalogue des dernières créations. Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

LILLE

LE CONGRES DES SOCIETES SAVANTES A LILLE. — Au cours du Congrès des sociétés savantes qui se tient actuellement à Paris, le président, M. Levasseur, a annoncé que le prochain congrès se tiendrait à Lille, à Pâques 1901.

LE 16e BATAILLON DE CHASSEURS A DUNKERQUE. — Le 16e bataillon de chasseurs à pied, après avoir cantonné à Wormhoudt et dans les environs, est arivé mardi matin, à neuf heures et demie, à Dunkerque. Une foule considérable s'était rendue à sa rencontre pour l'acclamer. Le 16e chasseurs quittera Dunkerque mardi prochain.

UNE NOUVELLE GREVE. — Mardi, à la rentrée de une heure, dix-neuf ouvriers de la maison Darteis, constructeur-mécanicien, boulevard Montebello, n'ont pas repris le travail. Ils demandent le renvoi d'un contremaître, dont ils ont, affirment-ils, à se plaindre.

ANCIENS MILITAIRES DU 145e. — A la suite d'une convocation parue dans les journaux, un certain nombre d'anciens militaires (gradés et hommes) — de différentes classes — du 145e se sont réunis le dimanche 27 mai, à 4 heures, au Café Pleis, à Lille. Ils ont décidé la formation d'un « groupe amical ».

A cet effet, une nouvelle réunion d'organisation aura lieu le jeudi 7 juin, à huit heures et demie précises du soir, au café Pleis, boulevard de la Liberté, (angle de la rue de Valmy).

Les avantages que tous les anciens militaires du 145e pourront retirer de ce groupement sont trop évidents pour que la commission organisatrice les rappelle et elle espère que tous tiendront à y participer. Cependant elle insiste sur l'importance de cette réunion, qui aura à nommer la commission chargée de l'élaboration des statuts.

Ceux qu'un empêchement retiendrait sont priés de vouloir bien faire parvenir leur adhésion au secrétaire provisoire, au Café Pleis.

MARIAGES ET FIANÇAILLES. — En l'église Saint-Maurice, M. Emile Théodore, imprimeur, avec Mlle Anna Lefebvre.

— On annonce les fiançailles de Mlle Gabrielle Druez, fille du commandant des pompiers, avec M. le docteur Painblan, de l'Institut Pasteur.

NECROLOGIE. — Funérailles de M. Alexandre Hette et M. Gustave Delesalle, administrateur de la Banque de France. — Mme Cousin-Guisset, âgée de quatre-vingt-quinze ans.

Chaussures Boucau-Vereecke. Formes Américaines !!!

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX

Deuil immédiat

Location de Châles depuis 1 fr.

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL

3, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone 550356

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le samedi 9 juin 1900, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Madame veuve **Alfred Motte, née Léonie-Elise Grimonprez**, décédée à Roubaix, le 10 juin 1899, dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

A Roubaix

La commission de classement des chevaux opèrera, à Roubaix, du 7 au 14 juin courant, de sept heures à neuf heures et demie du matin et de deux heures à quatre heures et demie du soir.

Les opérations auront lieu dans l'ordre suivant : Les 7 et 8, les propriétaires du canton Est de Roubaix ; les 9 et 11, ceux du canton Ouest et les 12 et 13, ceux du canton Nord.

A Croix

La revue des chevaux, juments, mules et mulets, a eu lieu, jeudi, de sept heures à midi, sur la Grande-Place. Les opérations de classement étaient dirigées par M. Henri Ignace, chef d'escadron. Il était assisté de M. Lecrinier, adjoint, Gilloots, aide-vétérinaire de réserve, et Marie, maréchal-des-logis au 19e chasseurs.

A Tourcoing

C'est hier, mercredi, à trois heures, qu'ont commencé les opérations de recensement des chevaux,juments, mules et mulets. La commission était formée comme suit : M. Guy de Réals, lieutenant du 1er escadron de train, président; M. Descarpentries, vétérinaire; M. Delval, maréchal-des-logis du même escadron. Membres civils : MM. Salembien, adjoint au maire, et Félix Desurmont fils.

Les opérations ont pris fin à cinq heures trois quarts. Elles commenceront, aujourd'hui, à sept heures du matin.

A Mouvaux

La revue des chevaux a eu lieu, mercredi matin, sur la place de Mouvaux, en présence de MM. Guy de Réals, lieutenant au 1er escadron du train des équipages; Paul Lebrun, membre civil; Descarpentries, aide-vétérinaire ; Delval, maréchal-des-logis au 1er escadron du train des équipages; Millez, conseiller municipal, délégué du maire. Sur 140 chevaux présents, 97 ont été classés ; 5 chevaux ont été inscrits dans la première catégorie (cavalerie de réserve); 5 dans la deuxième catégorie (cavalerie de ligne); 11 dans la troisième catégorie (cavalerie légère); 13 dans la quatrième catégorie (artillerie, selle); 30 dans la cinquième catégorie (artillerie, trait léger); et 31 dans la sixième catégorie (train, gros trait).

LA CULTURE DU LIN

A MARCQ-EN-BARŒUL

Les déclarations qui viennent d'être faites portent à seize le nombre des cultivateurs qui ont cultivé du lin. La superficie du terrain ensemencé est de 15 hectares, 63 ares et 58 centiares. Relativement aux années précédentes, ces chiffres sont importants. En 1899, on n'a constaté que quatre déclarants avec un total de 2 hectares 19 ares. En 1893, onze déclarants ont présenté 10 hectares 87 ares.

A ASCQ

Voici la liste des cultivateurs réclamant la prime, par application de la loi du 13 janvier 1892, sur la culture du lin. MM. Droulers-Dhalluin, Superficie ensemencée, 1 hectare 52 ares 82 centiares; Desquiens-Denoyelle, 1 h. 05 a. 8 c.; Herbé Henri, 35 a. 45 c.; Testelin Alphonse, 44 ares; Sainleger Auguste, 1 h. 14 a. 15 c.; Gilquin Auguste, 1 h. 15 a.; Dewaste François, 22 a. 90 c.; Delobart Alavoine, 1 h. 69 a.; Delahaye Jules, 35 a. 94 c.; Desquiens Pierre, 44 a. 63 c.; Castelain-Pollet, 1 h. 27 a. 83 c. — Le Maire d'Ascq prévient ses administrés qu'un registre sera ouvert, à la Mairie, jusqu'au 18 juin, pour recevoir les observations concernant l'état ci-dessus.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Concert public au Square Pierre Catteau. — Voici le programme du concert public du jeudi 7 juin, à 8 heures et demie du soir, au Square Pierre Catteau. — 1. Ouverture du « Cheval de bronze », Auber ; 2. Mascarade, Cortège, Arlequin et Colombine, La fa-

---

FEUILLETON DU 8 JUIN. N° 54

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

XX

IMPORTUNE

Et cependant elle qui avait assisté aux désespoirs, aux illusions enfiévrées de Mlle de Preuilly, elle pouvait deviner mieux que qui ce fût, avec quelle folie de bonheur la jeune fille s'était jetée dans les bras de celui qui revenait ,disant : « Je suis ton Raymond et t'aime comme jadis !

— Si je n'arrivais pas à me faire croire, grand Dieu ? Si elle aussi allait me traiter de folle !...

Et soudain cette affreuse pensée la saisit :

— Le serais-je... folle ?... Non pas pour toutes les autres choses, mais pour celle-ci uniquement ?... Bien des fois, sur les routes de notre pays, quand je rencontrais un matelot, tout de suite il me semblait voir Anselme... Cette fois encore serais-je victime d'une hallucination ?

Mais elle se raidit :

Allons donc, puis-je douter après ce qu'il m'a dit au Guildo ?... Enfin, qu'importe ce qui m'arrivera ! je ferai mon devoir et dirai demain, à tous, ce que je crois la vérité.

Pensant alors que M. Arnold lui-même devait être couché, elle remonta vers le château, franchit aisément la petite barrière qui entourait la prairie située devant la façade et marcha droit à la grande porte.

Si par hasard, elle n'était pas fermée, elle se glisserait immédiatement jusqu'à la chambre d'Emilienne. Mais tout était clos ,sur la façade et sur les derrières.

A moins d'éveiller tout le monde, Naïc était forcée d'attendre le jour.

Les chiens du château et de la ferme se mirent à japper en ce moment, et le chien de chasse d'Arnold, qui passait la nuit en liberté, bondit sur elle.

Puis l'ayant reconnue, s'étant laissé caresser, il revint trouver ses camarades, et le silence le plus absolu régna de nouveau. Mais Naïc comprit la nécessité de se bien cacher jusqu'à ce que le lendemain lui fournît une occasion favorable pour voir Mlle de Preuilly.

Puisque les chiens ne s'alarmaient plus de sa présence, elle pouvait aller dans l'étable dont elle connaissait tous les recoins.

Un garçon de ferme dormait à un bout ; elle passa par l'autre. Une échelle était devant elle, conduisant au grenier ; elle la gravit. Le garçon de ferme dormait toujours de son plus paisible sommeil.

Naïc, au milieu des bottes de fourrage, se glissa jusqu'à un recoin, près duquel se trouvait une lucarne donnant sur l'arrière du château.

— J'attendrai là.

Elle entr'ouvrit la lucarne et s'assit sur des bottes de foin, ne songeant pas que le sommeil pût la prendre.

Mais ses jambes s'étendirent machinalement ,son corps se renversa, ses yeux se fermèrent. Deux ou trois fois, elle se redressa en sursaut.

Elle ne voulait pas dormir ; il lui fallait être prête dès le réveil de la ferme, ne fût-ce que pour échapper, suivant les circonstances, aux yeux indiscrets.

Toujours elle retomba, immensément lasse, dans un invincible besoin de sommeil.

Et le lendemain, le soleil filtrant par le toit, par les interstices de la lucarne, tapait depuis longtemps en plein sur son visage qu'elle dormait encore ,le front tout couronné de gouttes de sueur.

Mais un cri désespéré l'éveilla en sursaut, un cri d'enfant qui pénétra en elle comme une affreuse blessure.

Elle regarda autour d'elle et respira une seconde avec bonheur.

— Dieu merci, murmura-t-elle, ce n'était que dans un rêve !

Cependant des bruits de pas, comme une poursuite, retentirent bientôt au-dessous d'elle.

Elle ferma la lucarne et regarda à travers les planches disjointes. Et ce qu'elle vit la laissa d'abord sans force, le cœur broyé comme dans un étau.

A travers la vaste cour, tapissée d'une herbe pelée, qui sépare le château de la Frochais ,de la ferme, au milieu des instruments d'agriculture, des charrettes, des herses, des rateaux autour du vieux puits gothique surmonté d'admirables ferrures, parmi les vaches pas encore menées au pré, le petit Marc, vêtu de noir, courait affolé, poussant de nouveau des cris de terreur ; et un domestique, moitié cocher, moitié garçon de ferme, le poursuivait une fourche à la main, en hurlant :

— Ah ! voleur ! garnement !... vermine !...

Au moment où Naïc, reprenant ses forces, allait se précipiter au secours de l'enfant, Arnold apparut, à la petite porte de derrière du château ; et il gourmanda :

— Voyons ! voyons ! Jacques !... Qu'est-ce que vous faites-là ?

Le domestique sembla, soudainement, ne plus être en colère, et, laisant tomber sa fourche, il vint à Arnold :

— C'était pour lui faire peur, Monsieur. Si on ne le corige pas, on n'en obtiendra jamais rien. Je ce gamin. N'était-il pas en train de me voler ma ficelle à fouet !...

— C'est pas vrai ! déclara énergiquement Marc.

Et pour donner plus de force à son affirmation, il releva la fourche que le domestique avait laissé tomber et la brandit comme s'il était prêt à se battre

— Vous pouvez constater vous-même, Monsieur, fit le domestique. Du reste, le fermier a dit, hier au soir, que, si on ne le lui laissait pas corriger à sa guise, il refusait de le garder plus longtemps !

Naïc dut déployer une immense énergie pour ne pas se montrer encore. Eh, quoi ! c'était à la ferme de la Frochais qu'on avait placé son petit Marc, sous la domination d'un homme certainement honnête, mais brutal ?... Et on le trouvait incorrigible, ce chéri dont elle obtenait tout par un baiser ?... Et cela se passait sous les yeux de sa mère ?... Ah ! vraiment, elle ne comprenait plus...

Arnold marcha sur l'enfant :

— Veux-tu parler plus poliment, mauvais petit drôle !

Marc le menaça de sa fourche ; mais il se la fourra dans les jamebs, tomba, se releva, fit un pied de nez à Arnold et se mit à courir. Il passa alors tout près de la lucarne, et Naïc vit qu'il avait une tache noire près de l'œil droit.

— Sainte-Vierge !... On l'a battu...

Et une fois encore, elle faillit descendre, oubliant tous ses projets, n'ayant plus qu'un désir : prendre son petit dans ses bras, le défendre contre tous. N'était-elle pas *sa mère* ?

Mais Mlle Emilienne de Preuilly arrivait aussi dans la cour. Elle était toute pâle ; et elle dit violemment au domestique :

— J'ai déjà défendu qu'on tape cet enfant.

Le domestique ôta son bonnet :

— Sauf vot'respect, Mademoiselle, on n'en viendra jamais à bout .Il n'obéit à personne... L'autre jour, il a filé avec le berger, et c'est miracle qu'il ne soit pas tombé du Guildo, comme sa maman ; avant-hier, il entrait dans les étangs pour prendre des fleurs, c'est alors qu'on lui a flanqué une taloche... Si vous croyez que sa maman s'en priverait de le corriger ! Et, toujours sauf votre respect, Mademoiselle, c'est de la mauvaise graine que vous auriez tout aussi bien fait de laisser à Paris... Enfin, je sais bien que c'est par amitié pour la pauvre Naïc...

Emilienne essuya furtivement une larme ; et elle prononça, avec assez de calme :

— Je ne prétends pas que cet enfant n'ait pas le caractère difficile ; mais c'est par la douceur et non par la brutalité qu'on l'élèvera. Je me suis chargée de lui, je suis responsable de lui, et j'entends qu'on m'obéisse quand je donne des ordres à son égard. Allez !

Elle renvoyait le domestique d'un geste très autoritaire. Puis elle appela Marc :

— Venez m'embrasser, mon petit ami... Non ?... Vous ne voulez pas ? Pourtant, vous savez bien que je ne vous fais jamais aucun mal, moi ?... Allons ?...

Elle l'implorait presque, sous le regard railleur de son frère. Et Naïc comprenait quelle douloureuse comédie elle jouait.

Le bambin s'était accoudé à la margelle du puits et, de sa petite tête décidée, faisait signe que « non, non ! il ne viendrait pas ! »

— Si tu as du temps à perdre, ce matin ! dit Arnold en allumant une cigarette. Je me demande vraiment pourquoi tu t'intéresses à ce mioche à ce point-là ! C'est moi qui l'aurais laissé dans son institution de Paris. Enfin, tu le veux ?... Je vais te le chercher.

(A suivre) Pierre SALES.